



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 Juin 2006

Membres présents : Président : M. REBSAMEN
Secrétaires : M. CLAUDET
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - M. BELLEVILLE - BERNARD -
BERTELOOT - Mmes BESSIS - BIOT - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRIOT -
BRUYERE - CHAPUIS - CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE -
Mme DARCIAUX - M. DELATTE - Mme DELEBARRE - MM. DESVIGNES -
DETANG - DOUHAIT - DUBOIS - Mme DURNERIN - M. ESMONIN -
Mme FLAMENT - MM. FOUILLOT - GERVAIS - G. GILLOT - GONDELLIER -
Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - JULIEN - LABORIER -
LAURENT - LECHAPT - Mmes LEMOUZY - MANSAT - MM. MARTIN -
MASSON - MOREAU - NOWOTNY - OBRIOT - PARIS - PERRIN - PETITJEAN -
PINON - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY - Mme ROY - MM. SAUNIE -
SOUMIER -

Membres absents :
M. AUDARD (pouvoir M. ESMONIN) - Mme AVENA (Pouvoir à Mme ROY) - M.
BEKTHAOUI - Mmes BERNARD (pouvoir à M. BERTELOOT) - BLIGNY - MM.
BRENOT (Pouvoir M. PERRIN) - CARBONNEL (Pouvoir à M. MOREAU) - DODET
(Pouvoir à M. DELATTE) - DUPIRE - ETIEVANT (Pouvoir à Mme DARCIAUX) -
FOUCHERES (Pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme GARRET-RICHARD (Pouvoir à M.
MARTIN) - MM. J.P GILLOT (Pouvoir à Mme POPARD) - MARCHAND -
Melle MASLOUHI - Mme MASSU (Pouvoir à M. NOWOTNY) - MM. MILLOT
(Pouvoir à M. DANIERE) - MAGLICA (Pouvoir à M. G. GILLOT) - MENUT
(Pouvoir à M. PARIS) - NUDANT (Pouvoir à M. BRIOT) - PILLIEN (Pouvoir à M.
OBRIOT) - ROIZOT (Pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Affaires Foncières - Renouvellement urbain - Urbanisme
- Approbation du bilan 2005 des acquisitions et cessions immobilières

En application de l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent approuver le bilan annuel de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Les tableaux ci-joints relatent de façon exhaustive les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil de Communauté ou d'un arrêté du Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise au cours de l'année 2005.

Il est proposé de les approuver, ainsi que leurs commentaires.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** d'une part, le bilan annuel des acquisitions et cessions réalisés par la Communauté de l'agglomération dijonnaise, annexé à la présente délibération ;

- **De dire** que ces différents tableaux seront annexés au compte administratif de l'exercice 2005.

Pour extrait conforme,
Le Président

Pierre Guignard



Publié le **30 JUIN 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 5 JUIL. 2006





R. J. J. J.

Commentaires

Bilan des acquisitions et cessions effectuées par la Communauté de l'agglomération dijonnaise
Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences propres et en fonction des opérations prévues au Contrat d'Agglomération, la Communauté d'Agglomération Dijonnaise a contribué à la réalisation des opérations suivantes :

*** Equipement public**

- **Piscine olympique:**

- acquisition du terrain d'assiette nécessaire à la réalisation de l'équipement public.

*** Aménagement urbain**

- **T.C.S.P. :**

- acquisition d'un appartement et de locaux commerciaux ainsi que la résiliation d'un bail commercial dans le cadre de l'élargissement des avenues Jean Jaurès et du Drapeau, qui permettront à terme l'aménagement de sites propres pour les transports publics urbains,

- **Prolongement de l'esplanade ERASME :**

- acquisition d'un terrain et d'une propriété bâtie.

*** Développement économique**

- **Reconversion du site de la SEITA :**

- acquisition d'une bande de terrain nécessaire à la poursuite de l'aménagement des abords,
- cession à la SEMAAD des terrains de la seconde tranche opérationnelle afin de permettre l'achèvement de la requalification du site,

- **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "Parc Excellence 2000" :**

- acquisition sur la SEMAAD, des terrains aménagés en bassin de rétention de la zone d'activités,

- **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "Parc Mazen Sully" :**

- la délibération du 24 juin 2004, décidant la cession à la SEMAAD des terrains nécessaires à l'aménagement de la zone, a été rapportée partiellement pour diminuer le prix de cession à l'euro symbolique afin d'alléger le bilan d'opération,

- **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "Parc Valmy" :**

- la zone d'activités économiques entrant dans sa phase opérationnelle, le Grand Dijon a cédé à la SEMAAD, les terrains compris dans le périmètre de la zone,

- **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "La Plucharde" :**

- le Grand Dijon a poursuivi la commercialisation des terrains restants de la zone d'activités, acquis dans le cadre du transfert de charges à la suite de l'adhésion de la commune de Bretenière à la Communauté le 1er janvier 2004, en cédant trois lots.

A - ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Terrain de 477 m ² BX n° 37	Commune de Dijon Rue Chanoine Jean Marilier	10.02.2005	M. et Mme BLAGONJA 3, rue Pasteur Sennecey-les-Dijon	9 540 €	Prolongement de l'esplanade Erasme
Terrain de 716 m ² AK n° 257	Commune de Dijon Site Seita	23.06.2005	SEMAAD 7, avenue Jean Bertin 21000 Dijon	17 900 €	Aménagements des abords du site Seita
Terrains de 21 531 m ² ZE n°s 171, 162, 163, 166	Commune de Chevigny-Saint-Sauveur "Parc Excellence 2000"	24.11.2005	SEMAAD 7, avenue Jean Bertin 21000 Dijon	592 324 €	Bassin de rétention
Terrains de 72 391 m ² ZA n°s 12p, 16p	Commune de Dijon Rue Sully	24.11.2005	Consorts GUILLEMARD et LECHENAULT demeurant à Painblanc, St Victor-sur-Ouche, Saussey	651 519 €	Piscine olympique
Propriété bâtie de 492 m ² BX n° 438	Commune de Dijon 5, rue Hugues Picardet	06.10.2005	Mme HEMERY-FOURNEAUX 25, rue Berbisey 21000 Dijon	133 000 €	Prolongement de l'esplanade Erasme
Résiliation d'un bail commercial	Commune de Dijon 5, avenue Jean Jaurès	22.12.2005	M. BLANCHARD 26, rue de la Chouette 21000 Dijon	20 000 €	Elargissement avenue Jean Jaurès

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date Arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Un appartement et deux locaux commerciaux DK n° 75	Commune de Dijon 1, avenue Jean Jaurès	03.05.2005	Mme PELANDAKIS 39, rue Pouchet 75017 Paris	50 000 €	Elargissement avenue Jean Jaurès

B – CESSIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date délibération	Cessionnaire	Prix	Observations
Terrain de 47 190 m ² AK n° 252	Commune de Dijon Site SEITA	23.06.2005	SEMAAD 7, avenue Jean Bertin 21000 Dijon	1 348 405,14 € incluant le coût de la démolition soit 163 655,14 €	Restructuration du site SEITA
Terrains de 20 519 m ²	Commune de Dijon "Parc Mazen Sully" rue Jean Mazen	23.06.2005	SEMAAD 7, avenue Jean Bertin 21000 Dijon	1 €	Rapporte partiellement la délibération du 24.06.2004
Terrains de 25ha 64a 50ca	Commune de Dijon Route de Langres	06.10.2005	SEMAAD 7, avenue Jean Bertin 21000 Dijon	1 590 396,13 €	Aménagement de la zone d'activités économiques du "Parc Valmy"
Terrain – lot n° 10A de 2 576 m ² AB n° 222	Commune de Bretenière Zone d'activités "La Plucharde"	06.10.2005	M. LEROY 28, rue Principale Bretenière	33 384,96 € HT	Commercialisation de la zone d'activités
Terrain – lot n° 22A de 2 286 m ² AB n° 231	Commune de Bretenière Zone d'activités "La Plucharde"	06.10.2005	Atelier Métallurgique Robert (A.M.R.) ZAC "La Plucharde"	29 626,56 € HT	Commercialisation de la zone d'activités
Terrain – lot n° 10 D de 1 146 m ² AB n° 230	Commune de Bretenière Zone d'activités "La Plucharde"	06.10.2005	Entreprise BOURION Frères 16, rue de La Plucharde Bretenière	14 852,16 € HT	Commercialisation de la zone d'activités